

RESOLUTIONS - RESOLUCIONES - RÉOLUTIONS - RESOLUÇÕES

ONLY ONE RESOLUTION PER SHEET ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! UNE SEULE
RÉSOLUTION PAR FEUILLE ! | APENAS UMA RESOLUÇÃO POR FOLHA !

TITLE/ TITULO/ TITRE/TÍTULO :	La paix n'a pas besoin que d'armes !
ORGANISATION/ ORGANIZACIÓN/ ORGANISATION/ORGANIZAÇÃO :	SSU Ligue suédoise de la jeunesse sociale-démocrate
COUNTRY/ PAÍS/ PAYS/PAÍS :	Suède

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL
À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org

La sécurité et la paix ne peuvent être construites uniquement par des moyens militaires. Si les investissements en matière de défense peuvent être nécessaires pour protéger les institutions démocratiques et les populations civiles, ils doivent aller de pair.

avec des engagements forts en faveur de la justice mondiale, de la réduction de la pauvreté et de la prévention des conflits. L'aide au développement joue un rôle crucial en s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité, telles que les inégalités, le changement climatique, les déplacements de population et les violations des droits de l'homme.

Pour chaque peso, euro ou dollar dépensé pour la défense, il doit y avoir un investissement tout aussi important dans outils qui construisent la paix à long terme : l'éducation, les soins de santé, l'égalité des sexes, la résilience climatique et renforcement des institutions démocratiques. Cette approche équilibrée garantit que la communauté internationale

ne se contente pas de répondre aux crises par la force, elle les prévient également par la solidarité et le développement durable.

L'UIJS appelle les forces progressistes du monde entier à défendre ce double engagement et à lutter pour une politique mondiale où la consolidation de la paix et le développement vont de pair avec la sécurité.

C'est pourquoi nous proposons ce qui suit :

- L'UIJS souligne que l'augmentation des investissements dans la défense doit s'accompagner d'une augmentation correspondante de l'aide au développement.

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL

À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org